



POUR LA MESSE DE MINUIT

LA PIÈCE FAUSSE

Le samedi 22 juillet 188..., un homme entra dans mon cabinet, où il me fit la déclaration suivante :

— Je suis le gardien du pont à péage de Saint-Caprais. J'habite avec ma femme un petit pavillon situé à l'entrée du pont, qui est suspendu, et je perçois le prix de passage imposé aux piétons aux chevaux et aux voitures.

Ce matin, à deux heures trois quarts environ, et comme le petit jour et la lune, qui est dans son plein éclairaient ma chambrette de quelques lueurs, je vis une figure toute noire, entourée d'une forte barbe, une tête enfoncée sous un chapeau de paille à larges bords, passer devant mes vitres, puis j'entendis que l'on secouait la grille du pont, et que l'on essayait à l'ouvrir.

Je me levai en toute hâte, je passai mon pantalon, et sortant, je vis un homme en blouse.

— Eh ! l'homme, lui dis-je, que faites-vous là ?

— Y a donc pas moyen de passer, me répondit-il d'une mauvaise voix et fort en colère.

— Vous savez bien que si. On n'a qu'à m'appeler ou à frapper à ma vitre.

— Faut payer, peut-être ?... fit-il.

— Oui, c'est deux sous.

— Et si l'on n'a pas d'argent ?... murmura-t-il.

— On ne passe pas, c'est la consigne.

Il haussa les épaules et lança un formidable juron. Cependant, relevant sa blouse, il tira d'une poche intérieure un gros sac de toile qui paraissait bien rempli, mais après avoir cherché longtemps :

— Tenez, dit-il, je n'ai pas de monnaie... Est-ce en attendant de changer pour deux sous... et il me tendit un écu.

Je pris l'écu, j'entrai dans le pavillon et sans allumer, à la clarté de la lune, je lui rendis sa monnaie. Je laissai sa pièce cent sous sur la table et, après avoir ouvert la grille, je rentrai et me remis au lit.

À 5 heures, les voitures, les charrettes commencèrent à venir, ma femme se leva ; elle avisa l'écu

sur ma table, et l'examinant, le faisant sonner, le jetant à terre, elle se tourna vers moi :

— Tu t'es laissé voler, me dit-elle ; l'homme t'a remis un écu qui est faux.

Cent sous pour moi c'est deux journées, monsieur le juge et vous pensez bien que je n'ai pas voulu perdre une somme qui me fait vivre deux ou trois jours. Je me suis habillé en toute hâte j'ai dit à ma femme d'attendre mon retour et, passant le pont, je me suis mis en route... Bien des fois j'ai demandé si on avait pas vu mon homme ; quelques contonniers l'ont remarqué, mais je suis arrivé jusqu'ici sans pouvoir mettre la main dessus.

Cette déclaration terminée, je réconfortai du mieux que je pus le pauvre gardien du pont, je fis mander le commissaire de police et je chargeai de rechercher le voyageur matinal qui devait s'être arrêté dans quelque auberge de la ville.

Le soir même, le commissaire de police m'amena un homme dont le signalement correspondait exactement à celui qui m'avait été donné par le gardien du pont.

Je le fis fouiller et l'on trouva sur lui un sac

renfermant deux cents francs environ en pièces de cent sous dont une vingtaine, à l'effigie de Charles X étaient fausses : du reste, aucun papier sur l'inconnu.

— Vous n'êtes pas de ce pays lui dis-je.

— Pardon, monsieur, répondit-il, mais avec embarras.

— Votre accent et votre langage me font penser que vous êtes originaires d'Aveyron,...

Il rougit,

J'ai deviné ? lui dis-je.

— De quelle commune de l'Aveyron êtes-vous ? ajoutai-je après un moment de silence.

Il ne répondit pas.

— D'où venez-vous ?

Pas de réponse.

— D'où tenez-vous l'argent que vous portez ?

Il ne répondit rien.

— Vous m'êtes suspect, lui dis-je, et je vais vous faire conduire en prison jusqu'à ce qu'il vous plaise de vous faire connaître, de justifier la possession et d'indiquer la provenance de l'argent que vous portez.

Quelques jours après, je reçus d'un parquet voisin le signalement d'un homme soupçonné d'être l'assassin d'un charretier.

Voici la note du juge d'instruction :

« Prière à MM. les chefs du parquet de rechercher un homme de taille moyenne, très brun, portant toute sa barbe qui est noire, vêtu d'une blouse grise et coiffé d'un chapeau de paille blanche à larges bords.

« Cet homme qui a été vu le lendemain de la nuit du crime, est l'assassin présumé

de Birbal, charretier étranglé dans la nuit du 10 au 11 juillet dernier sur la route de Montpellier à Béziers. »

Le même jour et par le même courrier, je recevais la note suivante :

« MM. les chefs de parquet sont instamment priés de faire saisir et arrêter un charretier du nom de Birbal, de taille moyenne, très brun, portant sa barbe entière qui est noire, vêtu d'une blouse grise et coiffé d'un chapeau de paille blanche à larges bords. Cet homme a répandu sur la route de Montpellier à Béziers divers écus faux à l'effigie de Charles X. »

Après avoir lu la première note, je n'eus pas le moindre doute. L'homme du pont à péage, le voyageur nocturne était l'assassin de Birbal, ou du moins celui que le parquet me signalait comme assassin présumé du charretier.

Mais après avoir lu la seconde note, je ne sus plus que penser. Jamais, depuis dix ans que je dirigeais l'instruction, je ne m'étais trouvé en face d'un problème plus singulier.

Le signalement de l'assassin de Birbal et celui de Birbal étaient identiques. La victime et le meurtrier paraissaient faire une seule personne, Que signifiait cela ? Quel étrange mystère !

Cet inconnu que j'ai fait enfermer, disais-je, correspond bien exactement au signalement de Birbal et il a, lui aussi, répandu des écus faux à l'effigie de Charles X ; mais ici il est loin de la route de Montpellier à Béziers, et s'il est charretier, il n'a ni chevaux ni charrette.

La constatation de la victime a dû être bien faite. Comment se peut-il donc que l'homme assassiné soit vivant entre mes mains, ou du moins que son signalement soit exactement celui de mon inconnu.

Le hasard avait réuni dans la prison, parmi une vingtaine de détenus, trois individus originaires de Rouergue : comme la prison n'était pas cellulaire, les détenus passaient leurs journées ensemble et le gardien chef, que j'avais averti, ayant fait parler les prisonniers aveyronnais, il se trouva que l'un d'eux connaissait l'inconnu. Il se nommait Birbal. Était-ce bien le charretier ? Pourquoi donc alors était-il vivant.

J'écrivis au parquet de X... et je demandai l'âge de la victime.

Il me fut répondu que Birbal avait environ quarante ans.

Mon prisonnier paraissait avoir le même âge.

Il fallait prendre une prompte décision. Je devais envoyer Birbal soit à l'un soit à l'autre parquet. Devais-je l'adresser à celui qui réclamait un faux monnayeur, ou du moins un complice présumé du faux monnayeur, ou fallait-il l'envoyer à celui qui réclamait un assassin ? Évidemment mon devoir était d'adresser Birbal à ce dernier puisque le cas était plus grave, et puis-

PLUS DE PAUVRES GENS



« Considérez Brigitte faisant sa risée de Noël. — Pour Dieu ! un billard ici ! — Pat. — Begorra ! oui ; et pas bête du tout. Tu vois : c'est la table à dîner avec un bon tapis dessus. Partie anglaise avec des poches. Nous faisons une petite partie de mille points.